



Philippe
BONNET

LISTE MIEUX VIVRE ENSEMBLE

HALTE A LA DERAISON ! PARLONS FINANCES !

Le budget primitif de 2019, fait état des grands postes suivants :

Total des recettes de fonctionnement :	486 292 €
- Charges de personnel :	253 440€
- Charges à caractère général :	166 538 €
- Autres charges de gestion courante :	56 978 €
Total des charges :	476 956 €

A la vue de ces chiffres, on pourrait penser que tout le monde comprend aisément les contraintes financières du budget d'une petite commune.

Eh bien non ! En proposant, dans son dernier tract, les deux projets suivants, voilà que la liste adverse propose d'exploser le budget de notre village :

Nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Elaborer un nouveau PLU : c'est jeter 30 000 € par la fenêtre. 30 000 €, C'est le coût d'un PLU. C'est une dépense inutile car il est de notoriété publique que nous avons l'obligation urbanistique de diviser par 4 la surface constructible de Marignac.

Le calcul de cette surface à bâtir dépend du nombre de permis accordés les années passées. Par conséquent, même en créant un nouveau PLU, il ne pourrait pas y avoir davantage de surfaces à bâtir. Nous affirmons cette vérité au risque d'être impopulaires, parce que nous préférons l'honnêteté à la démagogie.

Le gouffre financier de la colonie « Air et Lumière »

Avec ce projet, c'est la faillite assurée de la mairie de Marignac !

Certes, le prix d'achat de cette ancienne colonie est attractif (100 000 € et peut-être moins après négociation), mais c'est le miroir aux alouettes !

Les trois bâtiments de la colonie sont à rénover de fond en comble.

Tout est à reprendre : agencement général, sols, murs, plafonds, menuiseries, circuit électrique, système de chauffage, peinture, isolation, toiture, désamiantage, mise aux normes, alarmes, accessibilité handicapés... Pour rénover les 1700 m² de cette colonie, l'estimation la plus basse des travaux s'élève déjà à plus de 1 500 000 €.

C'est un projet totalement démesuré par rapport aux finances communales. D'ailleurs, même la Communauté de communes du canton de Saint-Béat, qui avait manifesté un intérêt pour cet achat, a très vite renoncé face à cette dépense exorbitante.

Même avec une augmentation astronomique des impôts locaux de Marignac, les comptes de la commune resteraient impossibles à équilibrer.

Alors nous déclarons avec sagesse et raison :

Stop aux fausses bonnes idées !

Stop à la faillite programmée de notre village !

Oui à une bonne gestion !

Oui à Mieux Vivre Ensemble !



La vidéo de la réunion publique du 21/02 est en ligne sur notre site

Site : www.marignac-mieux-vivre-ensemble.fr

06 81 37 81 14